

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi 14 décembre 2020 à 19:00 heures en visioconférence, et à laquelle sont présents :

SONT PRÉSENTS EN VISIOCONFÉRENCE (ZOOM) :

LE MAIRE : M. FRANÇOIS CLAVEAU
LE MAIRE SUPPLÉANT : M. YVAN THÉRIAULT
LA CONSEILLÈRE : MME JESSICA TREMBLAY
LES CONSEILLERS : M. ÉRIC LACHANCE
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. DOMINIQUE COTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance par visioconférence, MME RACHEL BOURGET, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

235.12.20

Il est proposé par M. le conseiller Yvan Thériault, appuyé par M. le conseiller Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU BUDGET 2021

Mme Rachel Bourget, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, fait la lecture du document explicatif visant les prévisions budgétaires 2021 en résumant les éléments essentiels.

236.12.20

Il est proposé par Mme la conseillère, appuyée par M. le conseiller Yvan Thériault et résolu à l'unanimité des membres présents que ce Conseil entérine les prévisions budgétaires pour l'année 2021, telles que déposées par la Secrétaire-trésorière, qui se détaillent de la façon suivante :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021			
DOCUMENT EXPLICATIF CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 DÉPOSÉES À LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL LUNDI LE 14 DÉCEMBRE 2020			
RECETTES			
DESCRIPTION	Estimation 2020	Budget 2020	Budget 2021
1.- Revenus de taxes	4 522 839 \$	4 468 057 \$	4 533 555 \$
2.- Compensation tenant lieu de taxes	76 977 \$	67 885 \$	67 885 \$
3.- Autres revenus de sources locales	894 761 \$	725 329 \$	707 890 \$
4.- Transferts conditionnels et inconditionnels	380 405 \$	246 635 \$	235 721 \$
TOTAL DES RECETTES	5 874 982 \$	5 507 906 \$	5 545 051 \$

DÉBOURSÉS			
DESCRIPTION	Estimation 2020	Budget 2020	Budget 2021
1.- Administration générale	691 576 \$	706 396 \$	703 678 \$
2.- Sécurité publique	419 599 \$	423 171 \$	439 810 \$
3.-Transport	1 174 590 \$	1 086 861 \$	1 103 680 \$
4.- Hygiène du milieu	1 649 502 \$	1 617 324 \$	1 728 648 \$
5.- Santé et bien-être social	7 451 \$	4 500 \$	7 000 \$
6.- Aménagement du territoire et développement	177 088 \$	169 454 \$	166 071 \$
7.- Loisirs et cultures	666 279 \$	847 511 \$	868 152 \$
8.- Frais de financement	513 450 \$	461 345 \$	396 702 \$
SOUS-TOTAL	5 299 535 \$	5 316 562 \$	5 413 740 \$
9.- Autres activités financières et affectations	451 866 \$	191 345 \$	131 310 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS	5 751 401 \$	5 507 906 \$	5 545 051 \$
SURPLUS (DÉFICIT) ANTICIPÉ	<u>123 582 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

TABLEAU DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
	2020	2021
EVALUATION IMPOSABLE	258 036 900 \$	264 290 400
PROPORTION MÉDIANE	101 %	100 %
FACTEUR COMPARATIF	0.99	1
TAUX D'ENDETTEMENT /RICHESSSE FONCIÈRE AU 1 ^{ER} JANVIER	4.96 %	4.84 %
% DU BUDGET AFFECTÉ AU SERVICE DE LA DETTE	33.42 %	30.18 %

TAXATION	2020	2021
TAUX DE TAXE FONCIÈRE	1.04/100 \$	1.04/100 \$
TAUX DE TAXE POUR LES IMMEUBLES DE 6 LOGEMENTS ET PLUS	1.104/100 \$	1.104/100 \$
TAUX DE TAXE POUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS (COMMERCIAUX)	2.15/100 \$	2.15/100 \$
TAUX DE TAXE POUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS	2.20/100 \$	2.20/100 \$
TAUX DE TAXE POUR L'AGRICULTURE	1.00/100 \$	1.00/100 \$
COMPENSATION POUR LES ORDURES ET COLLECTE SÉLECTIVE	230 \$	230 \$
COMPENSATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	420 \$	420 \$
COMPENSATION POUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	56 \$	56 \$
COMPENSATION POUR UNE PISCINE	119 \$	119 \$
COMPENSATION POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'EGOUT	63 \$	63 \$
COMPENSATION POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	82 \$	82 \$
COMPENSATION POUR UNE FOSSE SEPTIQUE	61 \$	61 \$

(Sauf pour les ordures et la récupération, tout logement supplémentaire au premier équivaut à .75/unité)

Classes d'entreprises agricoles	Classe	Unité(s)
1 à 25 unités animales	1	2
26 à 75 unités animales	2	4
75 à 150 unités animales	3	6
151 à 200 unités animales	4	8
201 unités animales et plus	5	11

Classes d'entreprises commerciales	Classe	Unité(s)
1 à 3 employés	1	0.5
4 à 6 employés	2	1
7 à 9 employés	3	1.5
10 employés et plus	4	2.5

Il est en outre résolu que la Municipalité de Saint-Bruno publie un document explicatif sur le budget 2021 dans une prochaine édition du journal Le Brunois et ce, conformément aux prescriptions de l'article 957 du Code municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

La rencontre se déroulant à huis clos, les citoyens sont appelés à poser leurs questions par le Site internet ou le Facebook de la municipalité concernant les prévisions budgétaires présentées.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

237.12.20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme la conseillère Jessica Tremblay de lever la séance. Il est 19 h 19.